

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier appelant mon attention sur les fichiers et bases de données du Ministère de l'Éducation nationale concernant le fichage des élèves.

Sachez qu'en tant que membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, je suis intervenu à plusieurs reprises à ce sujet, notamment par question écrite (Cf. la question écrite du 7 septembre 2010*).

Par ailleurs, c'est en tant que Vice-Président du Conseil général de Loire-Atlantique, chargé de l'éducation, que j'ai fait adopter le 19 mars 2012, par l'Assemblée départementale, un voeu concernant la Base élèves et la [BNIE](#), que vous trouverez sur ce lien :

<http://retraitbaseeleves.files.wordpress.com/2012/01/cg44-voeube-mars2012.jpg>.

Soyez assuré que je continuerai à défendre ces revendications auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Michel MENARD
Député de Loire-Atlantique
Le 13 juillet 2012

* Les deux questions écrites posées le 7 septembre 2010 à l'Assemblée nationale :

- QE 87343 : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-87343QE.htm>
- QE 87344 : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-87344QE.html>